

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 2 JUILLET 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_071 : COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET GÉNÉRAL

L'an deux mille dix neuf, le deux juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 juillet 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Thierry DUFOUR

Secrétaire : Madame Delphine DESHAIES-GALINIE

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel MARTY, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Messieurs Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Laurence PUJOL), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Geneviève PEREZ (pouvoir à Louis BARRET), Enrico SPATARO (pouvoir à Steve JACKSON), Jacques ROYER (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Claude JULIEN (pouvoir à Pierre DOAT), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Bruno CRUSEL (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean ESQUERRE)

Votants : 40

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 JUILLET 2019

N° DEL2019_071 : COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET GÉNÉRAL

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation les comptes administratifs 2018 de la communauté d'agglomération.

Avant de vous soumettre le compte administratif de chacun des budgets, je vous donne, pour information, les résultats consolidés des 10 budgets communautaires afin de vous donner une vision d'ensemble des équilibres budgétaires de l'exercice 2018 :

1/ Les écritures réalisées sur l'exercice 2018 (tous budgets):

EXERCICE 2018	DEPENSES	RECETTES	Solde
FONCTIONNEMENT	78 707 243,15 €	107 476 577,87 €	28 769 334,72 €
INVESTISSEMENT	60 017 753,15 €	50 695 281,24 €	-9 322 471,91 €
Résultat consolidé 2018	138 724 996,30 €	158 171 859,11 €	19 446 862,81 €

Pour rappel, les données 2017 :

EXERCICE 2017	DEPENSES	RECETTES	Solde
FONCTIONNEMENT	78 902 143,46 €	111 102 220,53 €	32 200 077,07 €
INVESTISSEMENT	60 722 648,67 €	49 235 293,81 €	-11 487 354,86 €
Résultat consolidé 2017	139 624 792,13 €	160 337 514,34 €	20 712 722,21 €

Soit les variations entre 2017 et 2018 suivantes (en %) :

VARIATION 2017/2018	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	-0,25 %	-3,26 %
INVESTISSEMENT	-1,2 %	+2,97 %
Résultat consolidé	-0,64%	-1,35%

Le résultat consolidé (tous budgets) pour l'exercice 2018 de la communauté d'agglomération est donc de :

Résultat consolidé de l'exercice 2018

Rappel du résultat consolidé de l'exercice 2017

DEFICIT	EXCEDENT
	19 446 862,81 €
	20 712 722,21 €

2/ Au titre des écritures engagées sur 2018 et reportées sur 2019 (investissement uniquement) :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser 2018 sur 2019	20 275 773,86 €	7 309 366,46 €

Pour rappel, les données 2017 :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser 2017 sur 2018	13 014 061,93 €	2 125 414,48 €

Soit les variations entre 2017 et 2018 suivantes (en %) :

VARIATION 2017 / 2018	DEPENSES	RECETTES
RàR 2017 / RàR 2018	+55,8%	+243,90%

	DEFICIT	EXCEDENT
Solde des restes à réaliser 2018	- 12 966 407,40 €	

Le résultat consolidé 2018 (19 446 862,81 €) permet de financer les reports d'investissement sur l'exercice 2019 (- 12 966 407, €).

3/ Résultat global :

	DEFICIT	EXCEDENT
Résultat consolidé de l'exercice 2018		19 446 862,81 €
Solde des restes à réaliser	-12 966 407,40 €	
Solde consolidé de l'exercice 2018 (après financement des restes à réaliser)		6 480 455,41 €

L'excédent global de clôture de l'exercice 2018, après financement des restes à réaliser (qui est une obligation réglementaire) est donc de **6 480 455,41 €**, (il était de 9 824 074,76 € en 2017).

Ramené au volume du budget 2018, cet excédent représente **4,1 % des recettes totales** (158 171 859,11 €), et **4,67 % des dépenses totales** de la communauté d'agglomération (138 724 996,30 €).

4/ Synthèse :

Les dépenses et les recettes de la communauté d'agglomération sont gérées au travers de dix budgets : budget général et 9 budgets annexes retraçant les activités de services publics que la réglementation prévoit de comptabiliser isolément (services publics à caractère industriel et commercial assujettis à la TVA notamment). **Au terme de l'exercice 2018, le montant consolidé (budget général + budgets annexes) des recettes s'élève à 158 171 859,11 €. Celui des dépenses est de 138 724 996,30 €.**

Le résultat consolidé s'établit donc à 19 446 862,81 €. Il diminue de 1,26 M€ par rapport à 2017.

La baisse du résultat consolidé est à nuancer dans la mesure où **elle s'explique en grande partie par l'accroissement des dépenses réelles d'investissement hors**

emprunt (+2,05 M€) : 21,48 M€ en 2018 contre 19,43 M€ en 2017 (budget principal + budget annexe).

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement est quant à elle maîtrisée avec une évolution contenue à +0,5% sur l'ensemble des budgets (+0,35% pour le seul budget général).

Le solde des restes à réaliser d'investissement (recettes – dépenses) s'élève à - 12,97 M€. Les principales dépenses reportées sur l'exercice 2018 concernent : les travaux de construction de la passerelle (5,1 M€), le plan de renouvellement des bus (2 M€), les travaux liés à la compétence voirie (4,74 M€) et l'assainissement collectif (4 M€, dont 2,54 M€ pour la STEP de Marssac).

Après financement de ces restes à réaliser d'investissement, qui seront reportés sur le budget 2019, l'excédent global de clôture est égal à 6 480 455,41 €.

Les fondamentaux financiers de la communauté d'agglomération restent solides. **Les deux indicateurs financiers que sont la capacité d'autofinancement et la capacité de désendettement sont bien orientés.**

La capacité d'autofinancement brut (avant remboursement du capital de la dette) du budget général s'élève à 17 M€, **soit 201 € / habitant pour une moyenne de 73 € / habitant pour les communautés d'agglomération.**

La capacité de désendettement s'établit quant à elle à 3 ans contre 4,85 ans en moyenne pour les communautés d'agglomération. Cet indicateur traduit un niveau d'endettement modéré au regard de l'excédent dégagé par la communauté d'agglomération sur sa section de fonctionnement (zone d'alerte entre 8 et 10 ans). Elle se réduit de 3 mois par rapport au 31 décembre 2017 (3,25 ans à l'époque).

Par ailleurs, malgré des contraintes financières pesant sur sa section de fonctionnement, la communauté d'agglomération a conforté son niveau d'investissement : 15,6 M€ hors dette sur le budget général contre 14,8 M€ en 2017. **Les dépenses d'équipement représentent 187 € / habitant contre 118 € en moyenne pour les communautés d'agglomération.**

Ces dépenses d'investissement hors dette se composent notamment :

- des aménagements de voirie : 8 M€ ;
- des travaux d'éclairage public : 1,15 M€ ;
- des travaux de fibre optique : 0,1 M€ ;
- de la participation pour le doublement de la rocade : 0,3 M€ ;
- des équipements aquatiques (sécurité, renouvellement d'installations,...) : 0,13 M€ ;
- des équipements culturels : 0,1 M€ ;
- du développement économique et innovation : 1,2 M€ ;
- des actions en cours en matière d'habitat (aides communautaires OPAH, logement social, prêt première clef en Albigeois) pour 0,33 M€ ;
- des aménagements en matière de déplacements doux sur tout le territoire : 0,35 M€ ;
- du parking Jean Jaurès : 88 K€ ;

- des travaux de construction de la passerelle sur le Tarn : 1,54 M€ ;
- des opérations effectuées pour le compte de tiers : 0,58 M€ ;
- de la gestion des déchets et de la propreté urbaine : 0,45 M€ ;
- du PLUI et des PLU en cours : 71 K€ ;
- projet ANRU Cantepau : 86 K€ ;
- des investissements pour le renouvellement et la modernisation du service public : 1,2 M€ (dont 0,7 M€ pour le PARC AUTO communautaire).

Sur les budgets annexes, les dépenses d'investissement hors dette se sont élevées à 5,8 M€ (y compris budgets gérés en comptabilité de stock).

	Investissements 2018 (hors dette)
Budget Transports Urbains	853 793,15 €
Budget Assainissement Collectif	4 047 005,09 €
Budget Zones d'Activités	6 618,84 €
Budget SPANC	244 760,00 €
Budget Parking	45 317,08 €
Budget Photovoltaïque	0,00 €
Budget ZAC Innoprod	14 247,14 €
Budget ZAC Rieumas	615 298,24 €
Budget Immobilier Innoprod	6 749,54 €
TOTAL	5 833 789,08 €

L'agglomération n'a mobilisé aucun nouvel emprunt en 2018.

Au 31 décembre 2018, l'encours de dette consolidé (budget général + budgets annexes) de l'agglomération s'élève à 81 M€ : 52,14 M€ sur le budget principal (dont 14,9 M€ de dette récupérable voirie), 1,58 M€ sur le budget annexe transports urbains, 27,29 M€ sur le budget annexe assainissement collectif et 0,008 M€ sur le budget annexe parking des temps modernes.

Par ailleurs, le budget général a accordé des avances remboursables aux budgets annexes photovoltaïque (402 037,75 €), ZAC Innoprod (3 258 950 €) et ZAC Rieumas (442 000 €).

En 2018, l'agglomération a poursuivi son désendettement. Son encours de dette

s'est réduit de 6,9 M€. **Entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2018, la dette de l'agglomération a diminué de 26,16 M€, soit une baisse moyenne de 5,44% par an.**

Ce désendettement permet une baisse importante de notre annuité de dette.

Le coût moyen pondéré de la dette est de 3,77 %. La durée de vie résiduelle moyenne est de 12 ans et 3 mois.

82,77% de l'encours de dette est positionné sur des taux fixes classiques.

Aucun emprunt toxique n'est présent dans l'encours de l'agglomération.

3 emprunts ont été souscrits en fin d'année 2018 : 3,5 M€ sur le budget assainissement collectif (2,5 M€ Société Générale et 1 M€ Crédit-Agricole) et 0,78 M€ sur le budget annexe transports urbains (Crédit-Agricole). Ces prêts sont reportés sur l'exercice 2019 et ont été entièrement mobilisés dans le courant du premier semestre.

Compte administratif du budget général :

Je sou mets à votre approbation le compte administratif du budget général pour l'exercice 2018.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2018	TOTAL 2018
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	---	49 945 976,45 €	49 945 976,45 €
RECETTES	8 029 307,96 €	60 645 610,23 €	68 674 918,19 €
Solde	8 029 307,96 €	10 699 633,78 €	18 728 941,74 €
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	4 589 589,19	23 147 292,98 €	27 736 882,17 €
RECETTES	---	24 887 079,98 €	24 887 079,98 €
Solde	-4 589 589,19 €	1 739 787,00 €	-2 849 802,19 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 49 945 976,45 €

Recettes : 68 674 918,19 € dont 8 029 307,96 € d'excédent reporté
 soit un résultat de clôture de : 18 728 941,74 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 27 736 882,17 € dont 4 589 589,19 € de déficit reporté
 Recettes : 24 887 079,98
 soit un résultat de clôture de : -2 849 802,19 €

3- Restes à réaliser 2018 reportés sur l'exercice 2019

Dépenses : 13 855 261,25 €
 Recettes : 2 042 740,64 €
 Solde des restes à réaliser : -11 812 520,61 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	49 945 976,45 €	68 674 918,19 €
Investissement	27 736 882,17 €	24 887 079,98 €
TOTAL de l'EXERCICE 2018	77 682 858,62 €	93 561 998,17 €
Restes à réaliser	13 855 261,25 €	2 042 740,64 €
TOTAL	91 538 119,87 €	95 604 738,81 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 18 juin 2019.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
 4 abstention(s)**

Monsieur Fabien LACOSTE, Madame Dominique MAS, Monsieur Frédéric CABROLIER, monsieur Pascal PRAGNERE

APPROUVE le compte administratif du budget général pour l'exercice 2018 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2018 du budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

AUTORISE l'inscription au budget supplémentaire des reports de crédits d'investissement, soit :

Dépenses : 13 855 261,25 €
 Recettes : 2 042 740,64 €

DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2018 du budget général définitivement closes.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 juillet 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL